



Le père Antoine Sondag, Président d'Aide aux Églises d'Afrique de 2017 à 2020, nous a quittés à l'aube du 7 novembre 2020. Conscient de la gravité de son état et déjà hospitalisé, il avait démissionné de ses fonctions à la fin septembre. Dans l'espérance à laquelle il nous invite dans une vidéo en forme de testament spirituel, nous rendons grâce pour sa présence et son investissement à Aide aux Églises d'Afrique. Grand merci, Antoine !

*Annie Josse,
Présidente d'AEA*

Le nouveau dialogue social au Mali



© Pierre DIARRA

Édito

Le 25 janvier 2019, les évêques du Mali invitaient les Maliens, par une lettre pastorale, à réfléchir sur la manière « d'être et de vivre dans le Mali d'aujourd'hui » et, pour commémorer un anniversaire de la naissance de l'Église qui est au Mali, à « rendre hommage aux missionnaires de la Bonne Nouvelle : aux martyrs, pionniers et héros de l'Évangile, à tous ceux qui ont consenti des sacrifices de tout genre, à tous les niveaux pour implanter et entretenir la foi chrétienne dans notre pays. » (Un chemin nouveau pour un Mali nouveau). Ils ont affirmé « l'étroite solidarité de l'Église, des disciples du Christ, pour la cause de l'Homme et de tout homme. » À cette occasion du cinquantième anniversaire de l'indépendance du Mali, ils expliquent que l'Église catholique au Mali est au service d'une nation cinquantenaire. Depuis cette date, de nombreux événements se sont produits au Mali.

Le dialogue national inclusif a mobilisé les Maliens. Les évêques, en particulier le cardinal Jean Zerbo, se sont fortement investis dans ce dialogue. Ils n'ont pas changé d'objectif après la prise du pouvoir par les militaires en août dernier. La lettre pastorale datée du 1^{er} octobre 2020, en la fête de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, patronne des missions, et intitulée « Un cœur nouveau, un esprit nouveau » en est la preuve. Elle se réfère au prophète Ézéchiël (36, 26) ainsi qu'au livre de l'Exode où Dieu dit avoir vu la misère de son peuple et avoir entendu son cri (Ex 3, 7). Les évêques évoquent une « succession de déceptions et de désillusions qui a fait le lit de la méfiance, voire de la défiance du peuple envers les gouvernants et les pouvoirs politiques. » Le dialogue social s'impose donc,

en matière d'éducation, de santé, d'hygiène publique, mais aussi pour trouver des solutions face au chômage et à l'insécurité, « la haine interpersonnelle et intercommunautaire, la violence, la banalisation et la désacralisation de la vie humaine... »

Les évêques insistent : « Notre Maison commune qui est le Mali semble être construite sur le sable mouvant de la fausseté et non sur le roc solide de la vérité. En effet, le mensonge chronique et systémique a fait le nid de l'instabilité des institutions de la république et de notre système démocratique. » Ils dénoncent l'intolérance, le mensonge et le fondamentalisme religieux : « Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est éloigné de moi. » (Is 29, 13 ; voir Jr 2, 8 ; Os 4, 6)

En fait, depuis l'avènement de la démocratie au Mali en 1991, les responsables catholiques soulignent la nécessité d'un changement de cœur et d'esprit. Aujourd'hui, ils demandent aux croyants de prier et à chaque Malienne et chaque Malien de s'engager à faire le bien, à travailler pour la justice, dans la vérité et la recherche de la paix, sans oublier les exigences de la bonne gouvernance.

Quelle chance si ces paroles pouvaient être entendues et mises en pratique ! Ce serait formidable pour tout le pays et même la sous-région !

Pierre Diarra
Membre d'AEA,
Responsable de l'Union pontificale missionnaire (UPM),
l'une des Œuvres pontificales missionnaires chargée
de la formation missionnaire.

« Un cœur nouveau, un esprit nouveau »

Le thème de la lettre pastorale des Évêques du Mali donnée le 1^{er} octobre 2020 en la fête de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, patronne des missions, avait pour titre : « Un cœur nouveau, un esprit nouveau. » Le propos tombe à pic au regard de la vie mouvementée de ce pays sahélien et croyant.

Faut-il le rappeler ? Ces dernières années et plus encore ces derniers mois, le Mali a fait les choux gras des médias : occupation des deux-tiers du pays par les djihadistes de tous acabit de 2012 à 2013, intervention des forces africaines, françaises, onusiennes. Rien n'y fait. Depuis 2018, c'est le centre du pays séculaire qui s'est embrasé avec des violences intracommunautaires, des rapt et attaques contre ce qui reste encore des forces républicaines de défense et de sécurité. Et tout cela avec son lot de populations déplacées, d'insécurité alimentaire... Et pour ne rien arranger, la grogne sociale dans la capitale contre les institutions est venue à bout d'un gouvernement qui semblait n'être que l'ombre de lui-même. Et une junte militaire s'y est glissée le 18 août 2020 pour siffler la fin de la récréation. Sous la pression interne et externe, elle a mission d'aider à une transition pour des élections démocratiques au bout de 18 mois. Ainsi le tableau et la situation.

Quoi faire ? Qui pour le faire ?

Pensez-vous que les Maliens soient restés les bras croisés dans l'attente de rendre leur dernier souffle ? Que non ! Tel Ézéchiël au milieu d'un peuple abasourdi et imbibé de souffrances, la minorité croyante que constitue l'Église catholique (les statistiques indiquent que les musulmans sont 95%) n'a eu de cesse de prier et d'encourager au dialogue. « Seigneur, c'est de toi que vient toute vraie paix. Rassemblés autour de toi, nous te supplions de répandre la paix sur notre pays le Mali et de favoriser l'union des cœurs dans la vérité et la justice. » Depuis 2013, cette intention clôture la prière universelle dans toutes les assemblées dominicales de l'archidiocèse de Bamako. Et pour cause : les guerres au nord et au centre,

les violences de l'extrémisme djihadiste, l'insécurité, etc.

Durant la tension puis le bras de fer qui a suivi les élections législatives de mars 2020, l'Église du Mali a toujours été associée aux facilitateurs, afin d'apaiser, d'aider à trouver des portes de conciliation. Ce qui n'est pas rien lorsque nous regardons les rapports de force. Sur les pas de son prédécesseur et disparu Mgr Luc Auguste Sangaré (+ février 1997), le cardinal Jean Zerbo est à la tâche avec ses pairs pour écouter, consoler, intercéder, dialoguer. Car là est « notre mission » aime-t-il à dire souvent.

La Conférence épiscopale du Mali, dans l'adresse évoquée ci-haut, ne propose pas autre chose. Pour réaliser un Mali nouveau, ce qu'elle désigne dans le texte par une « refondation de l'état » et une « gouvernance vertueuse », un changement radical de « mentalité » est recommandé, pour acquérir un minimum « d'esprit de sacrifice » par l'effort et pour pratiquer les œuvres de

miséricorde. Et les Évêques de conclure : « Si le Seigneur ne bâtit la maison, c'est en vain que peinent les bâtisseurs ; si le Seigneur ne garde la ville, en vain la garde veille (Ps 127, 1). Le croyant a la ferme conviction que Dieu peut ce qui est impossible à l'homme. Il doit également avoir la ferme conviction que Dieu ne nous sauve pas sans nous » (cf. Saint Augustin).

Comme vous pouvez le comprendre, la nouveauté dont il est question ici – de surcroît pour un pays comme le Mali – ne saurait venir du néant, de rien du tout. Elle se pose comme un constat de rendez-vous ratés et désormais à réussir, un regard introspectif d'égarément et l'exigence de « se retrouver », un moment d'abandon appelant à un souffle rempli d'espérance.

P. Alexis Dembélé,

Doyen UFR Journalisme & Communication
Université catholique à Bamako (Mali)



Commission Formation de la Conférence épiscopale du Mali (CEM)
(P. Alexis Dembélé, 2^e en partant de la droite)

L'islam du Mali, l'islam au Mali, facteur de cohésion sociale

© Père Alexis DEMBÉLÉ



Dans cette contribution, je présente une perception personnelle de ce que j'ai vu et compris de l'islam au Mali. J'espère n'offenser personne, même par inadvertance ou maladresse.

L'islam, comme toute religion comporte un aspect individuel. Il comporte également, comme ses religions consœurs monothéistes (christianisme et judaïsme notamment), un aspect sociétal, social, en édictant des règles de vie, de comportements personnels et vis-à-vis des autres. En cela, l'islam est un régulateur du vivre ensemble, qui pousse à dialoguer avec le prochain, à coopérer avec lui, même quand il n'est pas musulman ; c'est un islam qui promeut la pratique des vertus.

En Afrique de l'Ouest, la pénétration de l'islam se fit à partir du VII^e siècle à travers les empires successifs du Ghana / Wagadu, du Mali et Songhaï. Le Mali actuel en est l'héritier. Les cités commerciales, artistiques et culturelles, de Tombouctou et Djenné (entre autres) témoignent de cette présence. L'islam au Mali est, aujourd'hui, de très loin la religion majoritaire ; 90 % des Maliens s'en réclament. Il y a infusé l'éducation familiale, la culture au quotidien, les expressions linguistiques. Il rythme les événements sociaux, baptêmes, mariages et décès. Au-delà, toute démarche, toute rencontre, tout rite, en sont imprégnés.

Comme pour tout engagement, le niveau d'adhésion peut se révéler variable. La maîtrise des préceptes de l'islam m'apparaît clairement insuffisante. Peu de Maliens savent lire, encore moins l'arabe, y compris parmi les prêcheurs. Les antennes radios, qui leur sont ouvertes, participent de l'approximation, voire de la désinformation, par méconnaissance du Livre saint (le Coran). De transmission orale en transmission orale, le message peut perdre une partie de son essence, et une part de sa vérité. Aussi, la formation se structure aujourd'hui, au Mali (médersa) mais aussi à l'étranger. En complément, des imams partent parfaire leur formation à l'étranger (Maroc, Égypte, ...). Les prêches y gagnent en qualité.

Cet islam, si fortement majoritaire, pose la question de la compatibilité et de la cohabitation entre démocratie et laïcité. Le fait démocratique suppose qu'une majorité puisse orienter les choix politiques, donc organisationnels et juridiques (via le législateur élu). Cependant, les droits de l'Homme, l'intelligence collective enseignent un cadre protecteur pour les minorités. La laïcité prônée en République du Mali doit y trouver une cohérence. La difficulté à y parvenir fut notable lors des tentatives de réformes étatiques sur la famille, ou sur certains sujets scolaires, retoquées par des responsables musulmans. Du chemin reste à parcourir de toute évidence.

L'islam vécu au Mali s'est imprégné du vivre ensemble à la malienne. Les relations de reconnaissance, de solidarité, entre les familles maliennes sont bien souvent séculaires. Elles transcendent les appartenances religieuses. Les bienfaits ancestraux, les alliances de toutes sortes tissées au fil des temps, le fameux cousinage, rendent évidente l'acceptation de l'Autre et de tous les autres. La cohabitation bienveillante des différents croyants présents au Mali en est un témoignage fort.

Les responsables des différents cultes entretiennent des relations courtoises, respectueuses, républicaines. Des instances de concertation existent. Un Ministère du Culte leur est dédié depuis plusieurs années déjà.

Que penser alors de cet islam djihadiste, intolérant, qui a fait beaucoup parler de lui, au nord, et à présent au centre du Mali ? Cet islam djihadiste est TOTALEMENT ÉTRANGER à nos pratiques au Mali !

Alors comment a-t-il pu recruter des adeptes dans ce pays d'un islam de tolérance ? *Mes réponses* : peur, opportunisme, vénalité !

Comment le faire reculer ? *Mes réponses* : éducation, développement, meilleure connaissance de l'islam et du Coran.

Amine (Amina), Amen

M. Séga GOUNDIAM
Diaspora malienne en France



Voici l'affiche de
la campagne
Épiphanie 2021

Projet 1

Bénin

Diocèse de KANDI

La paroisse St Charles Lwanga est administrée par les prêtres de la Société des Missions Africaines (SMA).

Père Jolidon demande un soutien en matériels, des livres pour la catéchèse (Bibles en français et langue locale, etc.) et une moto pour faciliter les déplacements.

En milieu islamisé, les prêtres effectuent le lien entre CEB, stations secondaires et paroisse.

Père Jolidon ABISSIO-POUNIKA, curé de la paroisse

Objet de la demande : 2 000 € pour l'achat de matériels, livres et une moto.



© Père Jolidon ABISSIO-POUNIKA

Projet 2

Burkina Faso

Diocèse de BOBO-DIOULASSO

Sœur Sandrine, sœur de l'Annonciation de Bobo-Dioulasso, souhaite une aide pour l'achat de matériels pour sonoriser les grands espaces du collège Sainte Marie de Tounouma et y faciliter les grands rassemblements. C'est un collège d'enseignement secondaire pour jeunes filles, plus de six cents élèves. Formations classique et technique.

Sœur Sandrine LENGANI, directrice du collège

Objet de la demande : 1 500 € pour l'achat de matériels de sonorisation.



© Sœur Sandrine LENGANI

Projet 3

Kenya

Diocèse de NAKURU

Demande des Pères de la congrégation du St Esprit du Kenya qui gèrent la paroisse de Tangelbei.

Frère Maxwell souhaite une aide pour l'achat de deux tentes et une cinquantaine de chaises pour agrandir la capacité de l'église. Le nombre de fidèles a beaucoup crû.

Frère Maxwell ATUGUBA, Prieur de Tangelbei Catholic Mission

Objet de la demande : 2 000 € pour le financement de tentes et chaises.



© Frère Maxwell ATUGUBA

Projet 4

Mali

Diocèse de KAYES

L'abbé Constant demande un soutien pour la pastorale des jeunes et des vocations, avec un camp vocationnel, trois journées paroissiales pour les jeunes et un accompagnement régulier et assidu en vue de maintenir l'élan de redynamisation des jeunes dans la paroisse de Guéné-Goré.

Abbé Constant KAMATÉ, vicaire et aumônier des jeunes

Objet de la demande : 1 500 € pour la formation des jeunes.



© Abbé Constant KAMATÉ

SI LES DONS VERSÉS POUR CES PROJETS DÉPASSENT LES SOMMES DEMANDÉES, ILS SERONT REVERSÉS À D'AUTRES DEMANDES DE MÊME NATURE

Aide aux Églises d'Afrique, 5 rue Monsieur, 75007 Paris — Courriel: bureau.aea@gmail.com

Tél. : 01 43 06 72 24 Site Internet: www.aea.ccf.fr [aideauxeglisesdafrique](https://www.facebook.com/aideauxeglisesdafrique)

Comité de rédaction: Annie Josse, François Paget, Stéphanie Genieys Directeur de la publication: M^{re} Georges Colomb

Conception et impression: Repa DRUCK, Industriegebiet Zum Gerlen 6, D - 66131 SAARBRÜCKEN

Transparence: chaque année, les comptes sont contrôlés par un commissaire aux comptes assermenté, extérieur à l'association.